

**L'INTRANSIGEANCE DE KATOEN NATIE  
FORCE SES SALARIÉS A FAIRE LA GRÈVE**

(Montréal, le 17 février 2009) \_\_L'attitude intransigeante a compagnie d'entreposage Katoen Natie, qui refuse toute véritable négociation, a poussé ses salariés à recourir à la grève hier matin, 16 février. «C'était ça ou accepter que la convention collective soit littéralement charcutée», de dire Daniel Déry le négociateur syndical.

Les grévistes, membres de la section locale 698 des TCA-Québec, tentaient en vain de renouveler leur convention collective expirée en août dernier. L'employeur a d'abord demandé des concessions salariales de l'ordre de plus re 30% jumelées à des réductions drastiques des avantages sociaux.

Au moment d'aller en grève, même si les salariés s'étaient résignés à se contenter du statu quo, l'employeur réclamait toujours des concessions majeures quant aux avantages sociaux, il attaquait la clause d'ancienneté, il exigeait toujours des baisses de salaire radicales pour les nouveaux salariés et une convention collective de cinq ans assortie de gels pendant 3 ans.

« La compagnie veut-elle fermer définitivement ses portes, se demande Daniel Déry. Son attitude provocatrice nous le laisse croire»

30

**Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)**

**André Leclerc, 514 349-9864, [solidaricom@yahoo.ca](mailto:solidaricom@yahoo.ca)  
Daniel Déry, 418 655 0570 [deryd@tca.qc.ca](mailto:deryd@tca.qc.ca)**